

LE MAROC NOUVEL ELDORADO DES FRANÇAIS

On estime à 80 000 le nombre de ressortissants français établis au Maroc, dont environ 60 % de binationaux. Un chiffre en constante augmentation. Crise, chômage, charges trop élevées, manque de perspectives... Sont autant de raisons qui poussent ces ressortissants à quitter la France et à s'expatrier au Maroc. Ils sont de plus en plus jeunes; ce sont, de plus en plus souvent, des couples franco marocains, et leur principale motivation pour émigrer reste le travail. PAR MICHEL MAHÉ

Depuis fort longtemps le Maroc est une destination privilégiée pour les Français. Le Royaume est la destination favorite des Français. Les retraités français quant à eux y trouvent une vie meilleure, moins chère et le soleil toute l'année, alors que les jeunes diplômés y voient des opportunités de carrière. S'installer au Maroc, c'est aussi améliorer de façon significative son pouvoir d'achat. Les prix des logements et des biens de consommation sont en effet très avantageux par rapport aux standards européens. La politique fiscale est attrayante pour les retraités français ayant élu résidence fiscale au Maroc. Les personnes habitant plus de 183 jours par an dans le Royaume bénéficient d'un abattement forfaitaire de 40 % sur le montant brut imposable des pensions qu'elles soient de source marocaine ou de source étrangère, et d'une réduction de 80 % du montant de l'impôt sur le revenu dû au titre de ces pensions et correspondant aux sommes transférées à titre définitif sur un compte en dirhams non convertibles.

Une Communauté en forte croissance

La communauté française du Maroc ne cesse d'augmenter. Elle est aujourd'hui supérieure à 44 000 inscrits sur les registres consulaires. Cette inscription n'étant pas obligatoire, les observateurs estiment qu'il y a plus de 40 000 résidents français non inscrits. Cependant, et afin d'avoir une bonne approximation de ce nombre: « il faut multiplier

par deux le chiffre officiel », dit-on au sein du tissu associatif actif au Maroc. Entre 2006 et 2012 seulement, la communauté française de Rabat a augmenté de 30 %. Il faut préciser par ailleurs que la communauté française au Maroc composée essentiellement d'une communauté historique, installée depuis de nombreuses décennies, qui voit son nombre décroître, des retraités, qui sont de plus en plus nombreux à venir chercher au Maroc une qualité de vie qui s'explique par l'accueil chaleureux des Marocains, souvent francophones, la douceur du climat, le coût de la vie plus léger et une fiscalité plus attrayante. Ainsi que les binationaux qui représen-

tent à eux seul plus de la moitié de la communauté française.

À cela il faut ajouter les fonctionnaires et les cadres du privé, Français de passage qui ne restent au Maroc que pour la durée de leur contrat. Leur nombre est important. Il y a plus de 2 000 fonctionnaires français en poste au Maroc.

LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE EN CHIFFRES

Selon la maison de France, le Maroc comptait, fin 2011, 44 000 Français étaient enregistrés auprès des consulats français au Maroc. Sur le continent africain, le Maroc est le premier pays d'accueil de la communauté française, devant l'Algérie et la Tunisie. Le Royaume est la seconde destination des Français à l'étranger, derrière Israël. Mais, de l'avis général, ces chiffres sont sous-évalués. De nombreux ressortissants ne prennent pas la peine de se faire connaître auprès des services consulaires. Selon plusieurs observateurs les ressortissants de l'Hexagone seraient plus de 80.000 dans le Royaume, dont environ 60 % de binationaux. Ceux qui ne sont pas pris en compte par les statistiques officielles sont souvent des adeptes des allers-retours réguliers. Certains sont des retraités. D'autres, plus jeunes, sont inscrits au chômage en France et se « débrouillent » de l'autre côté de la Méditerranée: ils y travaillent au noir et font la navette tous les trois mois pour refaire tamponner leur passeport.



L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER EST UNE SPÉCIFICITÉ FRANÇAISE.

Présidée par le Ministre des Affaires étrangères elle réunit 155 conseillers du monde entier, élus au suffrage universel pour un mandat de 6 ans, 12 sénateurs des Français de l'étranger et 11 députés des Français de l'étranger et 12 Personnalités qualifiées. Les 155 membres élus élisent 3 vice-présidents qui forment le collège des vice-Présidents

Le conseiller est un trait d'union entre les compatriotes de l'étranger et leurs administrations. Il siège dans toutes les commissions consulaires : bourses scolaires, action sociale, sécurité. Il est à l'écoute des doléances et œuvre à l'amélioration des conditions de vie des compatriotes, en proposant, par des résolutions ou des vœux, que des lois spécifiques aux Français de l'étranger soient proposées et votées par l'Assemblée nationale et le Sénat. L'Assemblée des Français de l'étranger est essentiellement « chargée de donner au Gouvernement des avis sur les questions et projets intéressant les Français établis hors de France et le développement de la présence française à l'étranger ». Mais il ne s'agit pas d'avis préalables. L'Assemblée des Français de l'étranger joue pratiquement le rôle d'un Conseil économique et social spécialisé. Elle peut être saisie par le Gouvernement ou intervenir de son propre chef.

Les binationaux en force

Beaucoup de jeunes franco marocains ont décidé de venir s'installer au Maroc. En France le chômage n'a cessé de croître, dépassant les 10, 8 %. La précarisation du travail s'est massivement développée : le phénomène touche désormais beaucoup de Français et surtout les jeunes. À cela s'ajoute le gel des salaires et la chute du pouvoir d'achat. Par ailleurs, l'âge du départ à la retraite a été retardé la sécurité sociale est remise en cause. C'est une longue suite de contre-réformes et de coupes budgétaires. Et La crise économique, en France, est loin d'être terminée. Les années à venir verront une intensification des conflits sociaux avec, évidemment, des flux et des reflux. Tout cela pousse les binationaux de venir s'installer au Maroc.

Les secteurs qui recrutent les Français du Maroc

Selon la direction générale de l'Anapec les secteurs qui se taillent la part du lion au recrutement des Français qui débarquent au Maroc sont : l'aéronautique, l'automobile et l'industrie lourde... À en croire la même source, les grands chantiers structurants constituent également un récep-

tacle idéal (Tanger Med, développement du réseau autoroutier, Modernisation des grandes entreprises marocaines...). Cependant, il n'est pas rare de retrouver cette main-d'œuvre dans d'autres secteurs économiques tels que l'offshoring, les télécoms, les services et également dans le conseil juridique et dans la fiscalité internationale. Sur ce chapitre, il faut préciser que ces candidats à l'emploi doivent prouver que le poste auquel ils aspirent ne peut pas être occupé par un Marocain, « Même si ton employeur veut te recruter », témoigne à Casablanca Anne, une jeune française de 22 ans.

Des salaires de 8 000 à 100 000 dirhams

« Les postes occupés en général sont des postes d'encadrement et de management : directeur ou poste de responsabilité, ou des profils techniques très pointus tels que les ingénieurs », affirme-t-on auprès de l'Anapec qui cite d'autre part les chefs cuisiniers, les soudeurs qualifiés et même les thérapeutes Spa asiatiques. « La fourchette de salaire est très étendue, en allant de 8000 DH et dépassant parfois la barre des 100 000 DH. Mais en général, le salaire moyen reste compris entre 10 000 et 20 000 DH. »